

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019

Date de la convocation : Le 6 décembre

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Aménagement d'un cabinet médical, construction d'un commerce et d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) :
 - Lot n°1 : démolition
- Compte-rendu des différentes réunions
- Attribution de compensation 2019
- Cantine scolaire : mise en place d'un règlement
- Contrat de location : logement « rue de la Vallée »
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, BELOUIN Jacky, BOBINEAU Marinette, BONNEAU Stéphane, COLAS René Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude, ROYE Stéphanie, SPENNATO Fabienne.

Excusé : GORALCZYK Henri (pouvoir donné à BOBINEAU Joël)

Secrétaire de séance : ALLETRU Sonia

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

• **Bâtiments destinés à recevoir des services de soins et de commerce** : Monsieur le Maire fait part de son entretien avec Mme MANCEAU, responsable de la boutique, Ça Vaut le Détour ; cette dernière a annoncé son intention de se retirer du projet pour des raisons personnelles. Monsieur le Maire s'interroge sur la prochaine destination de cet espace commercial.

A cela s'ajoute l'appel de Mme LARGETEAU qui a avoué se retirer du projet MAM pour raisons personnelles, également. Monsieur le Maire s'interroge sur le devenir du projet et se permettra d'en savoir davantage au moment du lancement des travaux. Monsieur le Maire rassure les élus sur le suivi du projet : la démolition et la création du bâtiment sont toujours d'actualité.

- **Village du Moulin** : Monsieur le Maire rappelle que le permis de lotir a été accepté et que le plan d'aménagement est à commander. Monsieur le Maire annonce qu'il contactera le géomètre prochainement pour instaurer un planning des travaux et lancer l'appel d'offres aux entreprises.

2 – AMÉNAGEMENT D'UN CABINET MÉDICAL, CONSTRUCTION D'UN COMMERCE ET D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) :

Lot n°1 : démolition

Monsieur le Maire fait part du bilan de l'ouverture des plis du 11 décembre ; 3 entreprises ont répondu pour le lot démolition : l'entreprise CHARRIER NC avec une estimation des travaux de 29 101€ HT, l'entreprise CHARRIER S (20 590€ HT d'estimation) et l'entreprise RINEAU TP (23 300€ HT d'estimation). L'entreprise retenue par le maître d'œuvre est CHARRIER S.

Monsieur le Maire annonce que le nécessaire a été fait auprès du Sydev pour le débranchement de l'éclairage public ; les employés communaux ont démonté le panneau Stop. Monsieur le Maire annonce le déroulement des travaux : la démolition débutera courant janvier, s'ensuivront les fouilles archéologiques qui détermineront le calendrier des travaux.

3 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

- **Réunion BIOTOP** : Monsieur le Maire s'est rendu à une réunion à La Roche sur Yon pour évaluer l'emprise de Natura 2000 sur certaines communes environnantes. Monsieur le Maire présente le dossier de travail où sont répertoriés les espèces animales, végétales, activités... En conclusion, Mervent se situe sur un petit périmètre de Natura 2000 sur le Barrage dont le but est de protéger la faune et la flore fragiles.

- **Rencontre avec l'ARD** : Monsieur le Maire a rencontré un responsable de l'ARD suite aux 4 accidents provoqués sur la Route du Lac, en moins de 6 mois. L'ARD a étudié le virage (en venant des Ouillères) et va proposer des solutions pour le matérialiser. Sur cette même route, un projet de chicanes avec 3 places de stationnement est en cours de réflexion. En plus du côté pratique, Monsieur le Maire souligne la sécurité obligeant les automobilistes à ralentir. Une ébauche de plan et un devis sont en attente. Monsieur le Maire en a profité pour évoquer la continuité de la piste piétonne du futur Restaurant « Les 3 Cocottes » au camping de la Joletière avec l'ARD ; selon le responsable, le plus prudent serait de bâtir un trottoir avec des bateaux devant les habitations. Il a également été évoqué la matérialisation du parking, en face du restaurant « Les 3 Cocottes » direction la Rue du Chêne Tord. Monsieur le Maire évoque un système de bordures franchissables.

4 – ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2019

Monsieur le Maire rappelle le montant des attributions de compensation pour 2019 : 100 147,27€ (comme évoqué lors de la réunion de conseil du 25 octobre dernier).

A l'unanimité, les élus acceptent le versement de l'attribution de compensation.

Arrivée de M. BELOUIN Jacky

Monsieur le Maire fait lecture de la proposition du Sydev pour l'effacement du réseau de l'éclairage public au niveau de la Bironnière, selon un programme jusqu'en 2023 – 2024, pour un montant total de 650 000€. Cette proposition a été envoyée en rapport avec le déploiement de la fibre optique. Le coût total des travaux d'effacement du réseau à la charge de la commune s'élèverait à 442 900€. Devant l'estimation importante des travaux, les élus ne sont pas favorables à l'engagement de ces travaux dans l'immédiat.

5 – CANTINE SCOLAIRE : MISE EN PLACE D'UN RÈGLEMENT

Lors du dernier conseil d'école, il avait été rapporté le problème des nuisances sonores à la cantine lors du repas. Monsieur le Maire a alors organisé une réunion avec le personnel communal, les représentants de parents d'élèves, la Directrice de l'école et les élus. Monsieur le Maire annonce qu'un « permis à point » va être mis en place au 6 janvier 2020 (d'abord à l'essai jusqu'aux vacances de décembre). Un règlement va être co-rédigé avec Monsieur le Maire, la Directrice, les représentants de parents d'élèves. Le permis comptera 10 points et selon le comportement des élèves, des points seront retirés ou récupérés. Monsieur le Maire s'est déjà rendu dans les classes du primaire pour expliquer le fonctionnement du permis.

6 – CONTRAT DE LOCATION : LOGEMENT « RUE DE LA VALLÉE »

Monsieur le Maire annonce que M. PIZON a effectué les travaux de peinture et va pouvoir prendre possession des lieux en Janvier 2020. Pour cela, un contrat de location doit être établi avec la nouvelle adresse mais le loyer reste inchangé (364,81€). Monsieur le Maire propose de faire débiter le contrat au 1^{er} Janvier 2020. Après le déménagement de M. PIZON, Monsieur le Maire contactera Mme BATTEUR (praticienne en soins énergétiques) pour connaître l'avancée de son projet d'installation.

7 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Rapport de visite du Département :** Monsieur le Maire fait lecture du bilan du contrôle des stations d'épurations ; la station qui se trouve sur la Route des Ouillères fonctionne correctement et ainsi que celle des Bouronnères qui demande quelques travaux.

- **Rencontre avec Mme LAMY :** Monsieur le Maire a rencontré la chargée du service culturel de la Communauté de Communes, qui a demandé un inventaire de tout ce qui attire à la culture (les différentes manifestations, les associations, les activités...) sur Mervent.

- **Mme BILLON :** Monsieur le Maire relate sa rencontre très intéressante avec Madame la Sénatrice.

- **École de Musique :** Monsieur le Maire fait lecture, à titre informatif, de la modification de la définition de l'intérêt communautaire de l'école de musique de Fontenay car sa compétence sera communautaire au 1^{er} Septembre 2020 afin de permettre aux enfants inscrits de terminer leur année sans modification. Monsieur le Maire rapporte le deuxième point qui a été soulevé lors du Conseil Communautaire : devant l'immensité des travaux, il a été suggéré un déménagement de l'école de Musique mais le lieu reste à déterminer.

- **Urgences :** Pour information, Monsieur le Maire fait part de la nouvelle organisation des urgences. Pour les personnes n'ayant pas de médecin traitant, il sera possible de prendre rendez-vous aux urgences afin d'être consulté par un généraliste. Monsieur le Maire précise que cette information sera publiée dans le bulletin de décembre.

- **Fête de l'Agriculture :** Monsieur le Maire annonce que la Fête de l'Agriculture aura lieu les 22 et 23 Août à Puy-Sec (commune de Saint Martin de Fraigneau) et que les organisateurs ont besoin de matériel et de bénévoles. Monsieur le Maire et les élus se disent prêts à leur prêter des ganivelles pour la manifestation.

- **Bulletin communal :** M. SABOURAUD annonce que le bon à trier devrait être prêt pour mardi 17, et qu'une livraison pourrait être prévue pour le 31 décembre.

- **Station Verte :** Monsieur le Maire rapporte la rencontre entre M. GORALCZYK et un responsable du label Station Verte. Il n'y a rien à préciser et à signaler : Mevent conserve son label.

- **Décorations de Noël :** Monsieur le Maire interroge les élus sur l'installation des décorations de Noël. La décoration de la Mairie est très appréciée des élus et des merventais. Quant à la décoration de l'église, Monsieur le Maire soumet l'idée d'installer un projecteur coloré plutôt que d'acheter des guirlandes lumineuses qui s'usent trop rapidement.

- **Spectacle des enfants :** Monsieur le Maire rappelle que le spectacle de Noël a lieu ce vendredi 20 décembre. Mme TOUTAIN souligne qu'il y a un changement dans l'apéritif offert par la Municipalité et le CPE : les toasts seront préparés par les membres. Monsieur le Maire demande aux élus de l'aide pour le nettoyage et le rangement de la salle après la soirée, car la salle est louée par l'Espoir Merventais Pétanque pour le loto du dimanche.

- **Vœux du Maire :** Monsieur le Maire confirme qu'un cocktail clôtura la cérémonie. La commission propose d'offrir un cadeau pour chaque naissance de l'année passée (sous forme

d'un bon d'achat) qu'approuvent les élus. M. SABOURAUD annonce que sera également remis les lots aux gagnants des énigmes et du concours des décorations de Noël. Enfin, lors de cette cérémonie, Monsieur le Maire annonce la diffusion d'un court-métrage de Trivalis et d'un documentaire sur les réparations sur le barrage de Mervent.

La séance est levée à 23h15.

Prochaine réunion de conseil : le vendredi 17 Janvier 2020, à 20h30.

MEMBRES PRÉSENTS

BOBINEAU Joël :

TOUTAIN Evelyne :

SABOURAUD Damien :

ALLETRU Sonia :

AUGUIN Denise :

BELOUIN Jacky :

BOBINEAU Marinette :

BONNEAU Stéphane :

COLAS René-Louis :

LARDY Jackie :

PICARD Claude :

ROYER Stéphanie :

SPENNATO Fabienne :